

Le Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre 2011 de Weber

- Ce bilan sert à cartographier les émissions annuelles d'une organisation sur différents périmètres. La demande réglementaire exige seulement le calcul des émissions directes nécessaires aux activités de l'entreprise (procédés de fabrication), ainsi que des émissions indirectes associées à la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur. Weber est allé plus loin en prenant également en compte émissions indirectement produites par les activités de l'entreprise (matières premières utilisées, transports de marchandises, déplacements des salariés, publications...).
- Il permet d'identifier où et comment une entreprise pourra économiser de l'énergie et moins polluer, par la mise en place d'actions pour réduire les émissions.
- Il s'agit de répondre aux enjeux du développement durable :
 - environnemental : réchauffement climatique
 - économique : dépendance aux énergies fossiles
- Pour Saint-Gobain Weber France, les principaux postes d'émission de gaz à effet de serre sont les matières premières et emballages, ainsi que les transports de marchandises. Viennent ensuite les consommations d'énergie et les déplacements professionnels.
- Plusieurs actions de réduction des émissions sont d'ores et déjà mises en œuvre et s'inscrivent dans la stratégie développement durable de Weber :
 - optimisation du fret et production locale
 - création d'une charte transporteurs (critères environnementaux et responsables)
 - éco-conception des produits Weber
 - déploiement des actions de réemploi / recyclage
 - formation aux éco-gestes.

Bilan d'émissions de Gaz à Effet de Serre

dans le cadre de l'Art.75 de la loi Grenelle 2



► DESCRIPTION DE LA PERSONNE MORALE (PM) CONCERNEE

Raison sociale
Code NAF
Code SIREN
Adresse
Nombre de salariés
Description sommaire de l'activité

Saint-Gobain Weber France
2364Z / Fabrication de mortiers et bétons secs
385-019-070
Rue de Brie - BP 84 - Servon - 77253 Brie Comte Robert Cedex
809
Fabrication et la commercialisation de solutions à base de mortiers industriels.

Description des périmètres organisationnels retenus (catégories/postes/sources)

Les postes d'émission de gaz à effet de serre retenus dans ce bilan sont :
- les consommations d'énergie des sites de la société
- les consommations de carburant des véhicules dont la société a le contrôle opérationnel
- les émissions de procédés

Schéma des périmètres de la PM retenu (incluant notamment les numéros de SIRET associés)

Le schéma est inclus dans l'onglet "Schéma des périmètres".

► SITE INTERNET DE LA SOCIETE

Adresse de la page internet de la société où est mis à disposition le bilan GES
A défaut, le bilan est déposé à la mairie du siège de la société réalisant le bilan GES.

<http://www.weber.fr>

► ANNEE DE REPORTING DE L'EXERCICE ET ANNEE DE REFERENCE

Année de reporting
Année de référence
Explication

2011
2011
Etant donné qu'il s'agit du premier bilan des émissions de gaz à effet de serre de notre société sous ce format, nous avons choisi l'année du premier bilan comme année de référence.
L'année choisie pour le reporting est la dernière pour laquelle nous disposons de l'ensemble des données demandées.

► EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

Les émissions de GES sont reportées dans le tableau accompagnant ce document.

Les émissions reportées sont :

- les émissions directes de GES (scope 1),
- les émissions indirectes de GES associées à la production d'électricité, de vapeur, de chaleur importée (scope 2).

► ELEMENTS D'APPRECIATION DES INCERTITUDES

Pour chaque source d'émissions de gaz à effet de serre, nous nous sommes attachés à définir :

- une incertitude relative à la fiabilité de la donnée d'activité
- une incertitude relative à la qualité des facteurs d'émissions utilisés

La méthode de calcul des incertitudes préconisée par le GHG Protocol a ensuite été utilisée pour évaluer l'incertitude de chaque poste et l'incertitude globale.

Les incertitudes sur les données d'activité ont été évaluées pour chaque donnée, en fonction de la qualité supposée d'une donnée, de son origine, de sa précision, etc. Ainsi, l'incertitude sur les données énergétiques est relativement faible, les données étant issues de notre système de reporting environnemental Groupe. Ces données font l'objet d'une vérification par tiers externe et d'une assurance modérée.

L'incertitude sur les données de transport est plus importante, car elles peuvent provenir de sources multiples, plus ou moins précises.

Les incertitudes relatives aux facteurs d'émission sont issues soit de la Base Carbone, soit du GHG Protocol.

► MOTIVATION POUR L'EXCLUSION DE SOURCES ET/OU DE POSTES D'EMISSIONS

RAS

► FACTEURS D'EMISSION (FE) UTILISES SI DIFFERENTS DE CEUX DE LA BASE CARBONE

Modifications de facteurs d'émission		
FE modifiés	Nouvelle valeur	Source documentaire ou mode de calcul
Gaz naturel	0,202 tCO ₂ e / MWh	GHG Protocol / Stationary combustion
Essence pour moteur terrestre	0,2495 tCO ₂ e / MWh	GHG Protocol / Stationary combustion
Gazole	0,267 tCO ₂ e / MWh	GHG Protocol / Stationary combustion
Fioul domestique	0,267 tCO ₂ e / MWh	GHG Protocol / Stationary combustion
Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL)	0,227 tCO ₂ e / MWh	GHG Protocol / Stationary combustion
Fioul lourd	0,279 tCO ₂ e / MWh	GHG Protocol / Stationary combustion
Coke de pétrole	0,351 tCO ₂ e / MWh	GHG Protocol / Stationary combustion
Coke de lignite	0,385 tCO ₂ e / MWh	GHG Protocol / Stationary combustion
Charbon	0,364 tCO ₂ e / MWh	GHG Protocol / Stationary combustion

► PRG UTILISES SI DIFFERENTS DE CEUX DE LA METHODOLOGIE

Pas de modification des PRG.

Modifications de PRG		
PRG modifiés	Nouvelle valeur	Explications

► EXPLICATION DE TOUT RECALCUL DE L'ANNEE DE REFERENCE (A PARTIR DU 2ème BILAN)

Non pertinent pour le 1er bilan GES.

Emissions GES (en Tonnes)															
catégories d'émissions	Postes d'émissions	Titre	année de référence (et année du premier bilan) -Créer autant de colonnes de gaz que nécessaire-						année du bilan suivant -Créer autant de colonnes de gaz que nécessaire-						différence année de référence et année du bilan (tCO2e)
			CO2 (Tonnes)	CO2 b (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (tCO2e)	CO2 (Tonnes)	CO2 b (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (tCO2e)	
Emissions directes	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	3 703					3 703							
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	1 918					1 918							
	3	Emissions directes des procédés hors énergie	0					0							
	4	Emissions directes fugitives	0					0							
	5	Emissions issues de la biomasse	---	0	---	---	---	0							
	Sous total		5 621	0	0	0	0	5 621	0	0	0	0	0	0	0
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	1 225					1 225							
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	0					0							
	Sous total		1 225	0	0	0	0	1 225	0	0	0	0	0	0	0
Autres émissions indirectes*	8	Emissions liées à l'énergie non-incluses dans les catégories précédentes													
	9	Achats de produits ou services													
	10	Immobilisation de biens													
	11	Déchets													
	12	Transport de marchandises amont													
	13	Déplacements professionnels													
	14	Franchise amont													
	15	Actifs en leasing amont													
	16	Investissements													
	17	Transport des visiteurs et des clients													
	18	Transport des marchandises aval													
	19	Utilisation des produits vendus													
	20	Fin de vie des produits													
	21	Franchise aval													
	22	Leasing aval													
	23	Déplacements domicile-travail													
24	Autres émissions indirectes														
	Sous total		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL			6 846	0	0	0	0	6 846	0	0	0	0	0	0	0

---:Facultatif
CO2 b: CO2 issu de la biomasse

* Catégorie d'émissions non concernée par l'obligation réglementaire

SIEGE de Servon (77) : SIRET 385019070 00023

Site industriel d'Auneuil (60): SIRET 385019070 00072

Site industriel d'Bonneuil (94): SIRET 385019070 00106

Site industriel de Bray (77): SIRET 385019070 00254

Site industriel de Château-Thébaud (44): SIRET 385019070 00262

Site industriel de Colomiers (31): SIRET 385019070 00148

Site industriel de Dissay (86): SIRET 385019070 00080

Site industriel d'Habsheim (68): SIRET 385019070 00163

Site industriel d'Heyrieux (38): SIRET 385019070 00064

Site industriel de Ludres (54): SIRET 385019070 00130

Site industriel de Mérignac (33): SIRET 385019070 00205

Site industriel de Nemours (77): SIRET 385019070 00122

Site industriel de Puisieux (45): SIRET 385019070 00056

Site industriel de Servas (01): SIRET 385019070 00155

Site industriel de Sorgues (84): SIRET 385019070 00171

Site industriel de St-Jacques (35): SIRET 385019070 00098

Site industriel de St-Vulbas (01): SIRET 385019070 00288

Bilan d'émissions de Gaz à Effet de dans le cadre de l'Art.75 de la loi Grenelle 2



→ **SYNTHESE DU PLAN D'ACTION A 3 ANS**

SYNTHESE CHIFFREE DU PLAN D'ACTION A 3 ANS

▶ ACTION N°1

Catégorie d'émissions concernée	Energie
Description synthétique de l'action	GPL : Renouvellement du parc de chariots élévateurs (moteurs moins)
Gain attendu en % du bilan GES total	1%
Gain attendu en tCO2e	68

▶ ACTION N°2

Catégorie d'émissions concernée	Energie
Description synthétique de l'action	GNV : programme de renovation des four sécheurs
Gain attendu en % du bilan GES total	1%
Gain attendu en tCO2e	68

▶ ACTION N°3

Catégorie d'émissions concernée	Energie
Description synthétique de l'action	Pilotage du système de management environnemental (consommations)
Gain attendu en % du bilan GES total	1%
Gain attendu en tCO2e	68

▶ ACTION N°4

Catégorie d'émissions concernée	Déplacements
Description synthétique de l'action	Formation des itinérants à l'éco-conduite
Gain attendu en % du bilan GES total	
Gain attendu en tCO2e	17

▶ ACTION N°5

Catégorie d'émissions concernée	Déplacements
Description synthétique de l'action	Référencement de véhicules hybrides et à faibles émissions de CO2 pour le parc
Gain attendu en % du bilan GES total	1%
Gain attendu en tCO2e	68

▶ ACTION N°6

Catégorie d'émissions concernée	Déplacements
Description synthétique de l'action	Adaptation des modalités de travail: vidéo et audio conférences
Gain attendu en % du bilan GES total	
Gain attendu en tCO2e	17

▶ ACTION N°7

Catégorie d'émissions concernée	Déplacements
Description synthétique de l'action	Adaptation des modalités de travail: télétravail
Gain attendu en % du bilan GES total	
Gain attendu en tCO2e	34

▶ ACTION N°8

Catégorie d'émissions concernée	
Description synthétique de l'action	
Gain attendu en % du bilan GES total	
Gain attendu en tCO2e	

▶ TOTAL

Gain attendu en % du bilan GES total	5%
Gain attendu en tCO2e	340